ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

Division des personnels
Bureau A1

Appel à candidatures aux fonctions de conseiller pédagogique de circonscription
Rentrée scolaire 2026

RÉFÉRENCES ET CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

Circulaire n° 2015-114 du 21-7-2015 parue au BO n°30 du 23 juillet 2015 relative aux missions des conseillers pédagogiques du premier degré.

GRADE ET QUALIFICATIONS REQUIS

- être professeur des écoles, ou instituteur, nommé dans le Pas-de-Calais
- être titulaire d'un CAFIPEMF
- être en attente du résultat de la certification CAFIPEMF pour l'année en cours

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats remplissant les conditions passeront devant une commission d'entretien, fin juin ou début juillet, qui émettra un avis sur la candidature (voir fiche d'entretien ci-jointe)

DÉPÔT DE CANDIDATURES

Pour le 24 juin 2026, le candidat :

➢ transmet la fiche de candidature accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à son IEN, qui apposera si nécessaire son avis ;

➢ adresse en parallèle une copie du dossier sans avis à chaque IEN de circonscription demandée.

Pour le 26 juin 2026, l'IEN de la circonscription de rattachement transmet le dossier complet à :
DSDEN62 – Division des personnels – Bureau A1 – ce.i62dp-a1@ac-lille.fr

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : *ce.i62dp-a1@ac-lille.fr*

POSTES À POURVOIR ET MODALITÉS D'AFFECTATION

Vous trouverez ci-après la liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants :
- Calais 1
- Carvin,
- Saint-Omer 1
- Lens école inclusive

L'affectation sera prononcée **à titre provisoire pour l'année scolaire 2026-2027.**

Les personnels ayant le CAFIPEMF adéquat et affectés à titre provisoire, pourront obtenir le poste à titre définitif au mouvement informatisé suivant, avec une manière de servir favorable (campagne en février/mars).